

SOCIÉTÉ DES PEINTRES CASSIDAINS
1 AVENUE DU MEUNIER
13260 CASSIS

COMPTE _RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE DU 30 MARS 2021
34 participants
29 votes

RAPPORT MORAL DE L'ANNÉE 2020
ANNÉE BLANCHE !!!

Lors de l'Assemblée Générale du 12/03/2020, nous avons prévu des expositions, aux Salles Voûtées de la Ville de Cassis, des sorties, l'atelier de croquis, modèle vivant au centre culturel.....activités qui ont toutes été annulées en raison des conditions sanitaires imposées.

Les expositions en plein air ont été maintenues mais peu fréquentées

L'Exposition des lauréates au Salon de peinture de la Ville de Cassis 2018 annulée

BILAN FINANCIER

Comptes équilibrés en fonction

- des règlements des cotisations des adhérents
 - de la gestion des charges courantes (voir bilan ci-joint)
- VALIDÉ par 28 POUR 1 ABSTENTION

Cotisation

montant inchangé

cassidains 10€

non cassidains 20€

VALIDÉ par 29 POUR

Merci de bien vouloir renouveler votre adhésion en adressant votre chèque libellé à l'ordre de La Société des Peintres Cassidains
à

Philippe VION
Villa « La Bastide »
1 av. du Meunier
13260 CASSIS
04 42 01 87 49 ou 06 73 6914 91

CONSTITUTION ET RENOUELEMENT DU BUREAU

Président	Jean-Yves BÉTOULAUD
Vice-Présidente	Françoise FRENAUD
Président d'honneur	Philippe VION
Secrétaire	Nicole BÉTOULAUD
Trésorière	Marie-Thérèse VION
Membres du bureau	Corine CAULTON Nicole MARTEAU

Appel à candidature avec lettre de motivation à envoyer AVANT LE 16 MARS

à

Jean-Yves BÉTOULAUD
15 avenue de la Marne
13260 CASSIS

Les candidats doivent être membres de l'association depuis au moins 1 an et à jour de leur cotisation

VALIDÉ par 27 POUR 1 CONTRE 1 ABSTENTION

PROJETS D'ACTIVITÉS 2021

MAI-----XIIe SALON DE PEINTURE DE LA VILLE DE CASSIS
du 06 au 17 MAI 2021
peut-être annulé en raisons des conditions sanitaires¹

NOVEMBRE---EXPOSITION DES PEINTRES CASSIDAINS
Aux Salles Voûtées du 03/11 au 07/11/21

EXPOSITIONS EN PLEIN AIR...Place Baragnon ou Jardin Public
Lieux et Dates à confirmer par la mairie en respectant
les conditions sanitaires
Dimanche 18/04, D. 02/05 D. 13/06 D.18/07 D.12/09. D.03/10

ATELIER DU MARDI
Reprise dès la réouverture du Centre Culturel

D'autres propositions d'activités seront à concrétiser en fonction des
problèmes sanitaires

L'adhésion à l'Association des Peintres cassidains étant indispensable
pour participer aux votes (bilan financier,élection du bureau, montant de la
cotisation) il a été demandé aux adhérents de faire parvenir au bureau
le montant de l'inscription avant le 23 MARS (Soit huit jours avant
la date de l'AG) ainsi que le document dûment rempli
(Attestation avec votes en pièce jointe)

Certifié conforme le.....

Le Président

Le Vice Président